

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 18 août 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le dix-huit août à 19 heures 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur GARDET Benjamin, Maire.

En exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 09

Présents : GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, AINOZ Jean-Louis, PAPOZ Aurélie, BAIZET Jérémy, LAGOZNY Romane.

Date de la convocation : 13/08/2026

Excusés : RAMBAUD Christophe pouvoir à MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, ROSSAT-MIGNOD Florian.

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent.

Délibération 2026-08D12 – Admission des titres en non-valeur – créances éteintes

Monsieur le Maire explique que les créances éteintes correspondent aux titres émis par la collectivité qui ne peuvent plus faire l'objet de poursuites, par le comptable public en charge du recouvrement, en vertu d'un jugement.

Monsieur le Maire explique qu'un jugement non exécuté engage la responsabilité du gestionnaire public. Par conséquent, il convient de prononcer l'admission en non-valeur de titres correspondant à des créances éteintes pour un montant total de 4 636.10 €, selon la liste arrêtée à la date du 28 avril 2026 et présentée par le comptable du SGC.

Cette admission en non-valeur concerne 17 titres émis entre 2022 et 2025 dont 13 ont un montant supérieur à 100 €.

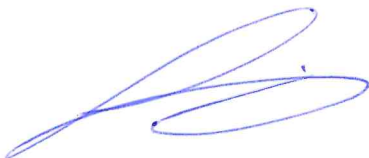
Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Prononce l'admission en non-valeur de la liste proposée,
- Autorise Monsieur le Maire à émettre un mandat au compte 6542 "créances éteintes" d'un montant de 4 636.10 euros,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le secrétaire
Florent BOURGEOIS-ROMAIN



Le Maire
Benjamin GARDET

